



Dispositif d'Appui à la Coordination des parcours de santé complexes

Un numéro d'appel unique par territoire et un service gratuit, à disposition des professionnels de santé et du médico-social, des patients ou de leurs aidants qui ont besoin d'appui dans le parcours de santé.

Le DAC :

- ▶ **Informe, oriente** les professionnels de santé pour **mieux identifier** les ressources **adaptées** du territoire.
- ▶ **Repère les difficultés** dans les parcours de santé sur le territoire, soutient les professionnels et propose des actions pour améliorer l'offre.
- ▶ **Accompagne** toute personne en **coordonnant** son parcours de santé et son équipe de soins, quand un professionnel estime qu'il y a complexité.

À partir d'une évaluation multidimensionnelle des besoins, qui peut être faite au domicile de la personne, pour conseiller et aider à la mise en place des aides et soins.

Situations complexes ? Un interlocuteur unique : le DAC



Qui sollicite le DAC...

En priorité, les acteurs de l'accompagnement (professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux...)



...et dans quelle situation ?

- Par exemple :
- > les personnes âgées
 - > les personnes en situation de handicap
 - > les personnes atteintes de maladies chroniques...

pour ces situations complexes, le DAC informe, oriente, accompagne...



...vers un parcours de santé et de vie coordonné entre différents professionnels



professionnels médico-sociaux



professionnels sociaux



professionnels de santé



**Les équipes pluri-professionnelles des DAC
(médecins, infirmiers, travailleurs sociaux...)
interviennent :**

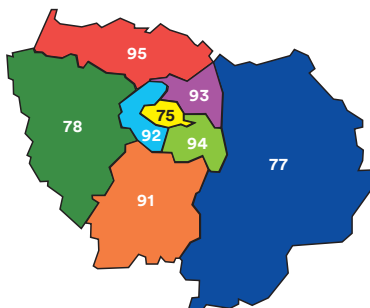
- ▶ Pour tout âge, toute pathologie.
- ▶ De façon graduelle en fonction de la complexité de la situation.
- ▶ En subsidiarité des ressources du territoire : les professionnels du DAC ne sont pas effecteurs.
- ▶ En coopérant avec l'ensemble des professionnels du territoire (libéraux, services sociaux et médico-sociaux, établissements de santé...) en lien avec le médecin traitant.
- ▶ En coordonnant les interventions des professionnels auprès de la personne accompagnée en s'assurant de la mise en place de nouveaux professionnels si besoin.
- ▶ Dans le respect du projet de vie de la personne, en évaluant les besoins médicaux, sociaux, psychologiques et environnementaux de la personne notamment à son domicile.
- ▶ Et en contribuant activement à l'animation du territoire : élaboration de documents de bonnes pratiques, actions de sensibilisation...

www.sante.gouv.fr/dac

Comment contacter mon DAC ?

Horaires d'ouverture : 9h00 > 18H00

Quel DAC intervient sur la commune d'habitation de mon patient ?



M2A-DAC Centre (1 à 6) : 01 44 07 13 35 / contact@m2apariscentre.fr

M2A-DAC Ouest (7, 15, 16) : 01 44 19 61 60 / contact.ouest@m2a.paris

M2A-DAC Nord-Ouest (8, 17, 18) : 01 43 36 36 72 / contact.nordouest@m2a.paris

M2A-DAC Nord-Est (9, 10, 19) : 01 40 40 27 80 / contact.nordest@m2a.paris

M2A-DAC Est (11, 12, 20) : 01 58 70 09 10 / contact@humanest-m2a.paris

M2A-DAC Sud (13, 14) : 01 45 88 21 09 / contact@nexumea.com

DAC 78 Nord : 01 86 39 03 50 / contact@dac78nord.fr

DAC 78 Sud : 01 30 24 62 12 / contact@dactys.eu

DAC 92 Nord : 01 71 90 50 50 / contact@dact92nord.fr

DAC 92 Centre : 01 81 80 38 30 / contact@dact92centre.fr

DAC 92 Sud : 01 46 30 18 14 / accueil@dac92sud.fr

DAC 95 Est : 01 34 29 75 63 / contact@dac95est.fr

DAC 95 Ouest : 01 30 32 33 85 / contact@dac95ouest.fr

DAC 95 Sud : 01 34 15 09 62 / contact@dac95sud.fr

DAC 93 Nord : 01 49 33 05 55 / accueil@dac93nord.fr

DAC 93 Sud : 01 84 74 15 15 / contact@dac93sud.fr

DAC 94 Est : 01 89 16 81 68 / secretariat@dac94est.fr

DAC 94 Ouest : 01 46 63 00 33 / contact@dac94ouest.fr

DAC 77 Nord : 01 83 61 62 00 / contact@dac77nord.fr

DAC 77 Sud : 01 60 71 05 93 / contact@dac77sud.fr

DAC 91 Nord : 01 69 80 59 40 / contact@dac91nord.fr

DAC 91 Sud : 01 64 99 08 59 / contact@dac91sud.fr

**dac**
santé

**ars**
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

**FACS**
Île-de-France

**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez la cartographie des DAC d'Île-de-France :
www.iledefrance.ars.sante.fr/les-dispositifs-dappui-la-coordination-dac